

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF1763

AMENDEMENT

présenté par

M. Potier, Mme Mercier, M. Philippe Brun, Mme Thomin, M. Baptiste, M. Baumel, M. Bouloux,
M. Oberti, Mme Pantel, Mme Pirès Beaune et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--